

Cale de vitrage

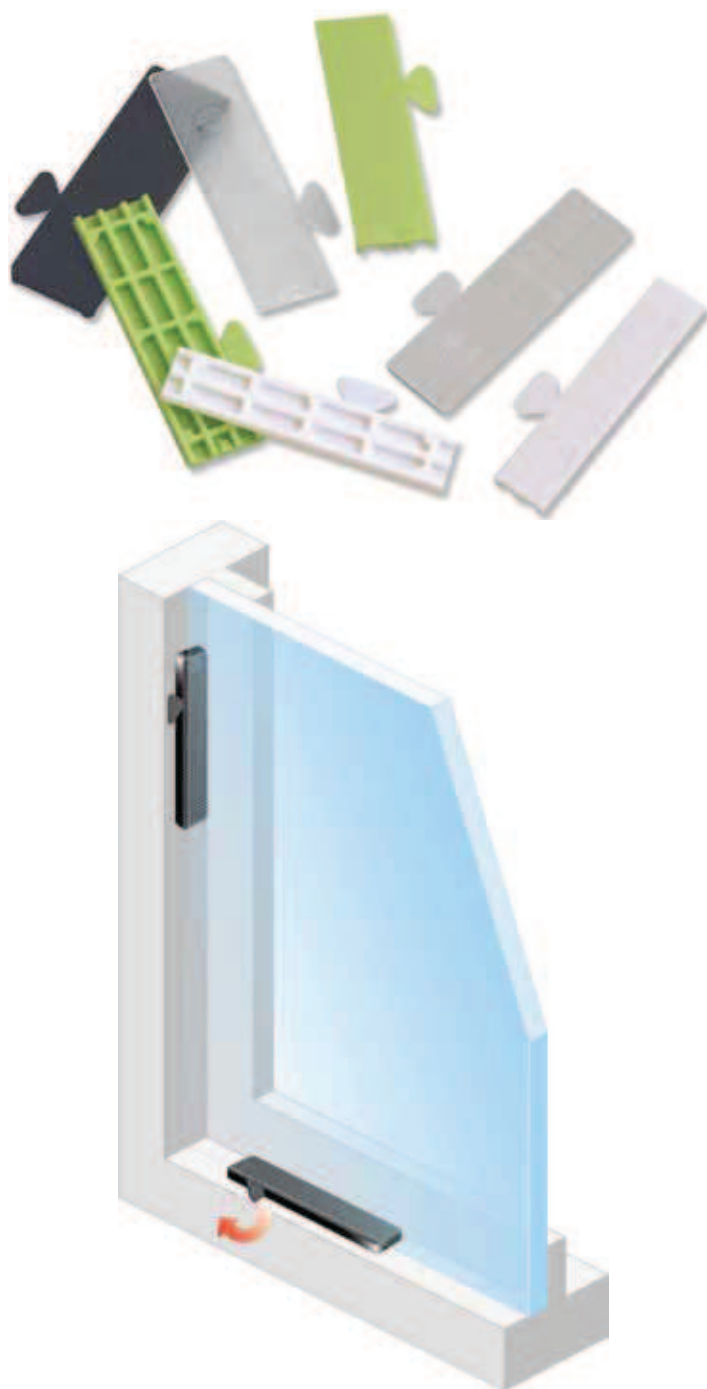
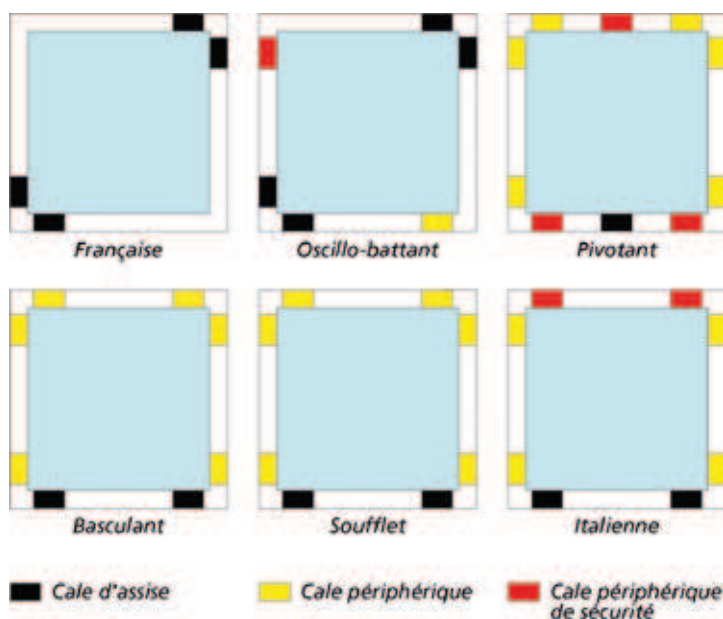
Dureté shore 70 D conforme aux normes DTU N°39 (et normes Européennes).

Après consultation auprès de la Fédération des Miroitiers-Vitriers-Techniverriers. Essais : Procès-Verbal du CEBTP N°582 7 240.

Le calage assure et maintient le positionnement correct du vitrage dans les châssis.

Il est généralement obtenu par des cales qui, évitant le contact entre le vitrage et le châssis, permettent de reporter le poids du vitrage sur des points précis du châssis.

- Pourvues d'une patte de maintien cassable après la pose ou repliable derrière le vitrage.
- Excellente tenue dans le temps, au tassement et à l'humidité.
- Imputrescibles.
- N'écaillent pas les produits verriers.
- Existents en 5 épaisseurs.



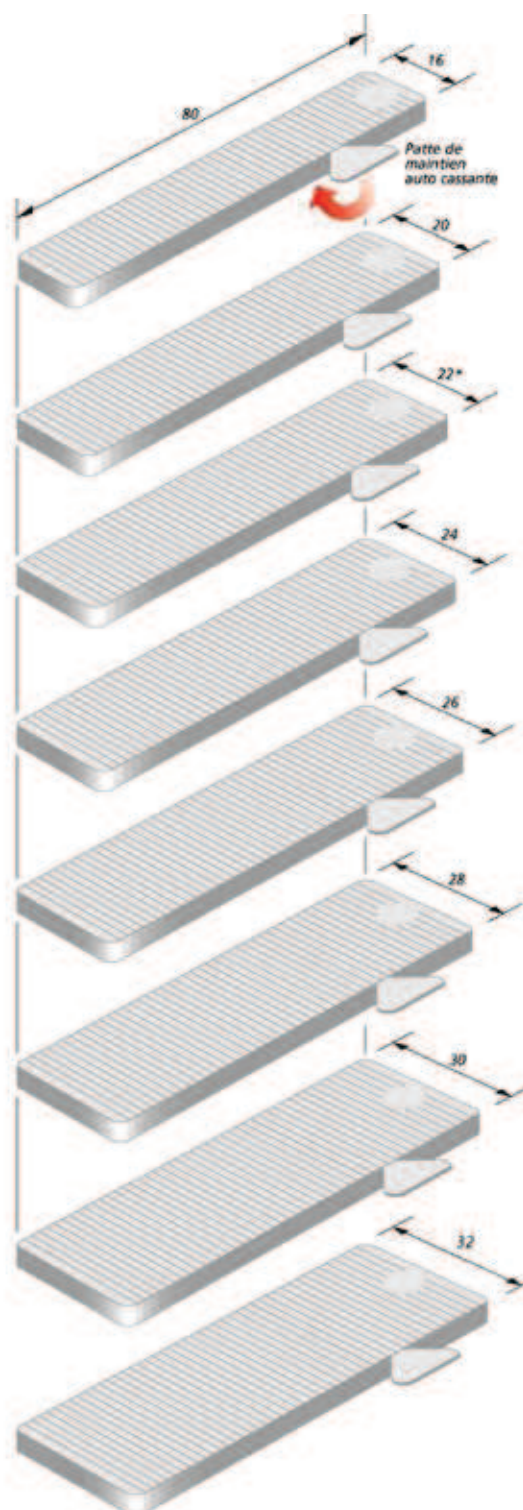
Emplacement des cales - Norme DTU N°39

Les emplacements des cales d'assise et des cales périphériques ajustées et de sécurité prescrits par le DTU 39 sont indiqués ci-après. Sauf pour les châssis à axe de rotation vertical, les cales d'assise, toujours au nombre de 2, sont placées dans le fond de la feuillure basse, près des angles, à environ 1/10^e de la longueur de cette feuillure. Pour les châssis à axe de rotation vertical, une seule cale d'assise sera prévue en feuillure basse :

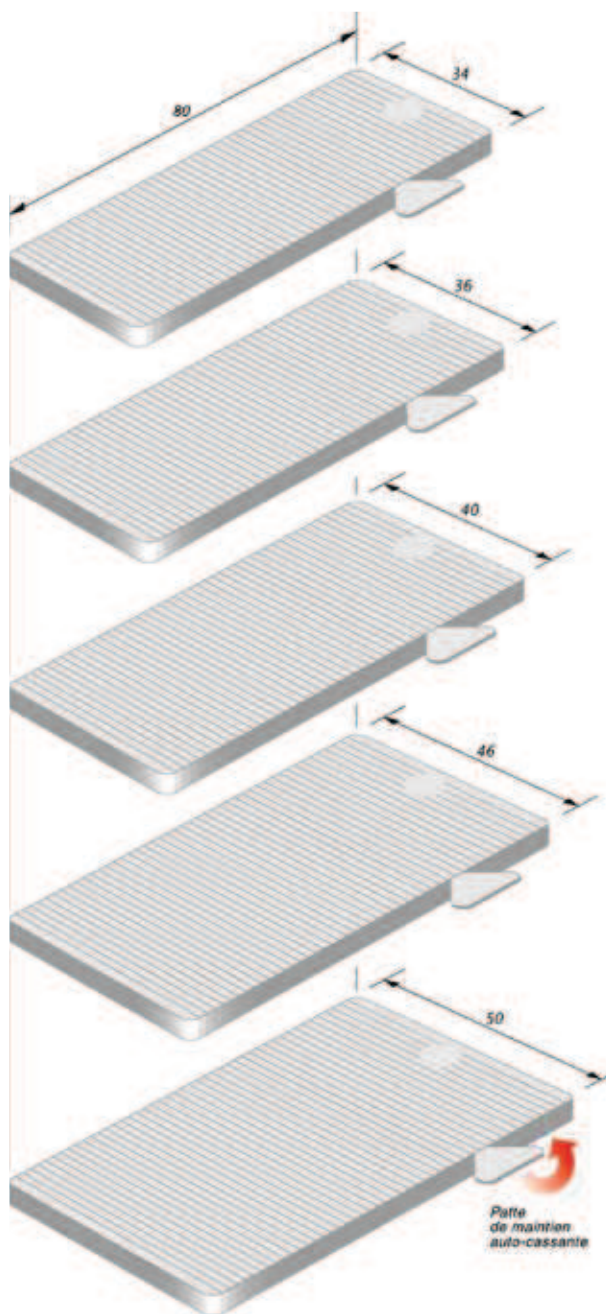
- Côté paumelle pour les châssis à la française.
- Au droit de l'axe du pivot pour les châssis pivotants.

Un calage d'assise complémentaire sera alors nécessaire en fond des feuillures verticales. Les cales latérales seront disposées par paire face à face, de part et d'autre du vitrage, au milieu des côtés et à proximité des angles. Prévoir éventuellement des paires de cales complémentaires de telle sorte que l'écartement maximal entre cales ne dépasse pas un mètre (DTU 39).
Emplacement des cales d'assise et des cales périphériques : La distance entre l'axe des cales d'assise et le bord du vitrage sera égale à environ 1/10^e de la longueur du vitrage. La distance entre le bord extérieur de la cale et le bord du vitrage sera égale à environ 1/20^e de la longueur du vitrage.

Cale de vitrage



NOUVELLES DIMENSIONS



1 mm	Translucide
2 mm	Gris
3 mm	Blanc
4 mm	Vert
5 mm	Noir

Cales en matière polypropylène. Conditionnement par 1 000 pièces et 500 pièces à partir de la largeur 32 mm. Épaisseur facilement repérable par la couleur.

* Les cales de vitrage 22 x 80 existent également en sac de 1 000 pièces panachées, épaisseur 1-2-3-4-5 mm (200 pièces de chaque en vrac).